Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 24 janvier 2025

Distinction : ces Vauclusiens qui ont du mérite

Cinq Vauclusiens figurent dans la dernière promotion de l'Ordre national du mérite validée par décret du président de la République en date du 15 janvier 2025. Si initialement cette promotion devait être dévoilée le 15 novembre 2024, elle a été finalement reportée en ce début d'année en raison de la constitution tardive du gouvernement.

Parmi les 1 119 récipiendaires de cette nouvelle promotion se trouvent donc :

- Stéphanie Brémond, directrice de la collecte et du mécénat chez Avignon tourisme et déléguée générale du fonds de dotation du palais des papes et du pont d'Avignon. Cette dernière est nommée au grade de chevalier sur le contingent de la grande chancellerie comprenant une cinquantaine de récipiendaires au niveau national.
- Claude Haut, ancien sénateur du Vaucluse et ancien maire de Vaison-la-Romaine est promu chevalier dans le cadre du contingent du 1er ministre.
- Gilles Rippert, maire de Caseneuve, président de la Communauté de communes Pays d'Apt

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 24 janvier 2025

Luberon et conseiller régional de la Région Sud est nommé chevalier dans la promotion du 1er ministre.

- Bernard Roudil, sous-préfet de Carpentras depuis l'été 2022, est désigné aussi chevalier dans le cadre de la promotion du 1er ministre.
- Stéphane Garcia, président du club de BMX de Sarrians et nouveau président du Comité régional Sud Cyclisme de la FFC (Fédération française de cyclisme) devient chevalier de l'ordre du mérité via le ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative.

En France, on compte actuellement 177 000 récipiendaires de l'ordre national du mérite. Crédit : Adobe stock

14 % des dossiers rejetés

Créé en 1963 sous l'impulsion du général de Gaulle, l'ordre national du Mérite est le second ordre national visant à honorer des citoyens français. Il récompense les mérites distingués acquis soit dans une fonction publique, civile ou militaire, soit dans l'exercice d'une activité privée pendant au moins 10 ans. L'ordre national du Mérite se compose de 3 grades (chevaliers, officiers, commandeurs) et de 2 dignités (grands officiers et grand-croix).

On ne peut demander soi-même cette distinction honorifique qui ne s'accompagne d'aucun avantage matériel ou financier. En effet, il faut être proposé par un ministre, après étude d'un dossier constitué à

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 24 janvier 2025

la demande d'une administration centrale, d'un préfet, d'une association, d'une personnalité politique (maire, député, etc.) ou d'un groupe d'au moins 50 personnes (pour l'initiative citoyenne). Environ 14 % des dossiers sont rejetés.

Aujourd'hui, l'ordre national du mérite compte 177 000 membres dont 50% de femmes pour les promotions civiles. Au total, en plus de 60 ans d'existence ce sont 337 000 personnes qui ont nommées ou promues depuis la création de l'ordre.

C'est sous l'impulsion du général de Gaulle que l'ordre national du mérite a vu le jour en 1963. Crédit : DR/Grande chancellerie de la Légion d'honneur